



**APPEL À PROPOSITIONS
COOPERATION FRANCO-MEXICAINE
Industrielles et commerciales
Partenariats technologiques**

1. COOPERATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

OSEO facilite le développement des entreprises françaises au Mexique et CONACYT celui des entreprises mexicaines en France. Le lien entre entreprises innovantes et exportations est bien connu : 94% des entreprises exportatrices sont innovantes.

OSEO aide les entreprises à se développer pour [exporter](#) ou [s'implanter](#) au Mexique grâce à ses produits de financement ou de garantie. Contactez la direction de l'International d'OSEO ou votre direction régionale pour plus d'informations.

CONACYT cherche à fortifier le [développement technologique et l'innovation](#) des petites et moyennes entreprises mexicaines pour améliorer leur niveau de compétitivité, par le biais de projets de R&D et d'innovation technologique réalisés conjointement avec des entreprises françaises.

2. PARTENARIATS TECHNOLOGIQUES

OSEO lance avec son partenaire mexicain, le CONACYT, le 2^{ème} appel à propositions pour des projets d'innovation susceptibles de bénéficier de financements des deux pays.

L'objectif de cet appel à propositions est d'identifier des projets de partenariats technologiques et R&D portés par des entreprises des deux pays. Ces partenariats sont susceptibles de recevoir des soutiens financiers d'OSEO en France et du CONACYT au Mexique. Tous les secteurs technologiques sont concernés.

Cet appel est ouvert du **25 janvier 2011** au **15 juillet 2011**.

SOUMETTRE UNE PROPOSITION

A. DECLARATION D'INTENTION

Les entreprises intéressées peuvent soumettre à tout moment durant cette période, simultanément une [déclaration d'intention](#) signée, à OSEO et au CONACYT et l'envoyer par courriel aux responsables du programme dans chaque pays.

5 Semaines après la soumission de la déclaration d'intention, un avis d'éligibilité sera donné simultanément par OSEO et le CONACYT aux entreprises concernées.

B. DEMANDE DE FINANCEMENT

Les entreprises éligibles seront invitées à soumettre une demande de financement respectivement auprès d'OSEO pour les entreprises situées en France, et auprès du CONACYT pour les partenaires mexicains. Ces demandes devront être déposées dans un délai de deux mois après réception de l'avis d'éligibilité.

Après étude du dossier sur les plans techniques, industriels et commerciaux, expertise dans les deux pays, les décisions de financement pour les dossiers complets devraient être prises trois mois après le dépôt de la demande.

CONTENU ET EVALUATION DES PROJETS

Les propositions reçues devront concerner le développement de nouveaux produits de tous secteurs (et services à contenu TIC), innovants sur un plan technologique et répondant à un besoin exprimé sur le marché.

Les propositions devront respecter les modalités suivantes :

- Le projet regroupera, au minimum, une entreprise de chaque pays. Les centres de recherche, laboratoires et universités, peuvent participer dès lors qu'ils ne sont pas les partenaires principaux, en accord avec les procédures et règles de chacun des deux pays.
- France : les entreprises éligibles auront un effectif consolidé de moins de 2000 personnes. Il est recommandé aux sociétés de 2000 à 5000 personnes intéressées par un projet de R&D conjoint avec des entités mexicaines de prendre contact avec les responsables du programme avant de soumettre une déclaration d'intérêt.
- Mexique : cet AAP s'adresse à des PME de moins de 250 employés (les entreprises mexicaines de 251 à 2000 employés peuvent participer aux projets dès lors qu'ils ne sont pas les partenaires principaux). Ces entreprises devront préalablement être enregistrées au RENIECYT.
- Le projet devra démontrer la valeur ajoutée résultant de la coopération entre les partenaires des deux pays.
- Le projet doit être équilibré entre les deux partenaires. Leur participation respective doit être bien définie.
- Des entreprises d'autres pays peuvent aussi participer au projet, mais elles ne seront financées ni par OSEO, ni par le CONACYT.
- Au moment du dépôt de la déclaration d'intérêt, les entreprises doivent expliciter les conditions de leur coopération. Un accord préliminaire stipulant les conditions de co-développement du projet depuis les phases de R&D jusqu'aux phases de fabrication industrielle et de commercialisation (et précisant les conditions de partage de la propriété industrielle) devra être fourni lors de l'instruction du dossier. Un accord de consortium signé sera exigé avant l'attribution des aides.
- La durée des projets communs ne devra pas excéder 36 mois.

MODALITES DE FINANCEMENT

Les projets dont les demandes de financement auront été acceptées recevront un soutien financier pouvant aller jusqu'à 50 % des coûts éligibles en France (d'OSEO), jusqu'à 75% des coûts éligibles au Mexique (du CONACYT) si la PME mexicaine soumet en coopération avec une Université ou Centre de recherche mexicaine, jusqu'à 90% des coûts éligibles des Universités et Centres de recherche et jusqu'à 50%% des coûts éligibles des entreprises de 251 à 2000 employés qui participent au projet. Ces financements seront attribués, selon les lois, règles et procédures en vigueur dans chacun des deux pays.

Pour de plus amples détails concernant les modalités de financement et de remboursement, contacter les responsables du programme.

3. MONTAGE DE PARTENARIATS TECHNOLOGIQUES

Le montage d'un partenariat technologique avec une société étrangère peut nécessiter des études de faisabilité économique, une recherche de partenaires, une préparation des accords nécessitant une assistance et un conseil juridique, avant même de soumettre une proposition. Des [aides spécifiques au montage de partenariats](#) existent.

Pour plus de détails concernant les aides au montage de partenariat, contacter les responsables du programme.

Pour le Mexique

CONACYT

Dr. Leopoldo Vilchis Ramirez

Phone: +55 5322-7700 ext 5900

Email: lvilchis@conacyt.mx

Soledad Ramos Penín

Phone: +55 5322-7700 ext 552

Email: soramos@conacyt.mx

Ma. Anel Olvera

Phone: +55 5322-7700 ext 5908

Email: molvera@conacyt.mx

Pour la France

OSEO Innovation

Direction de l'International

Ineke Petit

Tél: +33 1 41 79 91 32

Courriel: ineke.petit@oseo.fr

Catherine Mennella

Tél: + 33 1 41 79 90 40

catherine.mennella@oseo.fr